



Le conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

1) **Constitution des commissions communales**

Les commissions suivantes ont été créées :

- Commissions d'adjudication et d'appel d'offres
- Commission des Travaux, Aménagements urbains et sécurité
- Commission des Finances
- Commission Projets Lotissement
- Commission de la Forêt et des Affaires Agricoles
- Commission de la Chasse
- Commission des Affaires scolaires
- Commission Sports et culture
- Commission de la Communication

2) **Élections des délégués aux structures intercommunales**

Le conseil municipal a élu M. STENGER Fabien et Mme LETT Martine délégués au sein de l'assemblée délibérante du SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE ZETTING-WIESVILLER-WOELFLING

3) **Désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense**

Le conseil municipal a nommé M. STERN Didier comme conseiller municipal en charge des questions de la défense

4) **Indemnités des élus – maire et adjoints**

Le Conseil municipal fixe les indemnités pour l'exercice des fonctions de Maire et pour l'exercice des fonctions d'adjoints aux taux suivants :

- Maire : 31% de l'indice 1015
- Adjoints : 8,25 % de l'indice 1015

5) **Indemnité de conseil au Trésorier**

Le conseil municipal demande le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable et lui accorde l'indemnité de conseil au taux plein

6) **Délégations du conseil municipal au maire**

Le conseil municipal délègue au maire un certain nombre de ses pouvoirs, en matière financière et budgétaire, urbanistique et droit du sol, économique pour la durée de son mandat, ceci pour faciliter le fonctionnement quotidien de la collectivité.

7) **Vote des taux**

Le Conseil Municipal décide le maintien des trois taxes directes locales, tel que suit :

- Taxe d'habitation : 13.70 %
- Taxe sur le foncier bâti : 15.71 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 49.63 %

8) **Vote des Budgets 2014 - principal – assainissement – lotissement l'orée du bois**

Le Conseil Municipal arrête les budgets primitifs de l'exercice 2014 aux montants suivants :

Budget principal

Section d'Investissement : 518 456.93 €

Section de fonctionnement : 458 172.00 €

Budget du service de l'assainissement

Section d'Investissement : 72 314.30 €

Section de fonctionnement : 79 412.19 €

Budget du lotissement l'Orée du Bois de l'exercice 2014

Section d'Investissement : 648 216.94 €

Section de fonctionnement : 1 067 716.94 €

9) **Réponse à demande de subvention**

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 491.60 Euros à l'Amicale des Sapeurs Pompiers de ZETTING pour l'adhésion à l'union départementale des sapeurs pompiers pour l'exercice 2014.

10) **Divers et communications**

a) Regroupement pédagogique Rémelfing-Zetting

Le Maire avise le conseil municipal d'une fermeture de classe sur le regroupement pédagogique.

b) Travaux forêt communale

Une adjudication de bois est prévue dans la seconde quinzaine du mois de mai.